



PROCÉDURE DE PREINSCRIPTION EN LIGNE

Lors de la première connexion pour créer son dossier de pré-inscription :

Aller sur le site de la ville de Muret « MURET BOUGE » et « ESPACE AGORAS »
Cliquer sur espaces agoras puis cliquer sur le lien.

Une fiche de pré inscription s'ouvre :

RESPONSABLE 1

1- Remplir **obligatoirement** toutes les informations demandées :

- Nom Prénom
- Civilité
- Profession sauf catégorie socio professionnelle.
- Adresse CP ville
- Email
- Mobile à saisir avec un espace, si pas de mobile mettre le fixe
- Situation familiale
- Quartier
- Date de naissance

Dans le cas où vous souhaitez participer à des activités, vous devenez un « élève », il est donc indispensable de cocher la phrase suivante :

« le responsable est aussi élève »

2- Effectuer vos choix d'activités en cliquant sur les listes déroulantes proposées
Vous pouvez choisir une, deux ou trois activités maximum

- Si mêmes coordonnées alors cocher « utiliser les coordonnées du responsable légal »
- Remettre le quartier
- Saisir la Catégorie Socio-Prof (CSP)

Mettre en choix n° 1 l'activité que vous souhaitez le plus.

3 - Se positionner sur le document à importer (Attestation d'assurance en cours de validité/certificat médical daté à partir du 1^{er} juillet 2022).

4- Importer les documents en PDF ou JPEG les uns après les autres
Parcourir et rechercher le document à scanner puis ouvrir le fichier et importer.



5- Merci de ne rien noter dans information complémentaire, ce ne sera pas pris en compte.

6- Puis enregistrer la demande

ONGLET ELEVES

Si vous devez rajouter votre conjoint ou un enfant, veuillez appuyer sur le bouton ajouter un élève et remplir le formulaire qui apparaît à l'écran.

L'assistante maternelle doit faire un dossier d'inscription et ajouter en tant qu'élève tous les enfants qu'elle garde, et fournir son attestation de responsabilité civile professionnelle de l'A.M.

CONFIRMATION

Veuillez ressaisir votre adresse email une deuxième fois.

Veuillez faire le calcul pour le système anti-spam.

Cocher la case j'accepte puis enregistrer la demande.-

Un mail de confirmation vous sera transmis pour valider votre pré-inscription.
Cela ne vaut pas une validation définitive de vos choix.
A l'issue de la fin des pré-inscriptions, un second mail vous sera adressé en septembre pour vous informer de votre inscription définitive sur les activités.